

LE SOUVENIR ET L'ŒUVRE de Marc MERLIN

(E. C. L. 1908)



Le médaillon d'Anse
par F. MAJOREL (cliché Progrès)

Le 28 septembre dernier avait lieu à Anse un hommage officiel à la mémoire de notre éminent camarade décédé en 1954 en pleine activité, à l'apogée de sa carrière.

Né en 1889, fils d'un commerçant lyonnais d'origine dauphinoise, il était doué d'une intelligence très vive, d'un grand esprit d'organisation et d'une puissance de travail considérable soutenue par un dynamisme qui persuadait presque toujours. Marc Merlin fut toujours dans les tout premiers au cours de ses études qu'il termina à notre Ecole dans la nombreuse promotion de 1908.

Il entra alors dans les travaux publics par les chemins de fer, où il dirigea l'exécution de diverses voies ferrées avant la guerre de 1914-18 où il fut blessé avant d'être affecté comme ingénieur au Service de l'Armement (les officiers des Fabrications d'armement n'existaient pas encore). Son patriotisme le mettra plus tard en liaison avec la Résistance. En 1919 il passa à l'entreprise Soly et Ledieu qui le mit sur sa véritable voie par l'exécution de 32 puits filtrants pour l'alimentation en eau de la ville de Lyon. Cet emploi eut une influence décisive sur sa carrière et sur son œuvre car d'une part il y rencontra M. Daydé, Ingénieur de notre service des eaux, avec qui il allait s'associer, et d'autre part il chercha toujours par la suite à implanter dans les campagnes la technique moderne des villes.

M. Daydé prenant sa retraite avec le titre d'Ingénieur honoraire, le cabinet Daydé et Merlin fut fondé en 1922 pour étudier et réaliser des projets d'adduction d'eau. La sage expérience de l'un et le dynamisme moderne de l'autre de ces deux intelligences furent vite appréciés des communes rurales. Ils furent des premiers à ne pas hésiter devant la solution du pompage lorsque celle-ci permettait une réalisation. A cette époque, à part les villes dotées d'un service technique, on croyait en général qu'une distribution d'eau devait fonctionner sans surveillance et sans frais d'entretien ; l'adduction d'eau de source par gravité était donc la règle, règle héritée du passé et où l'on avait simplement remplacé les tuyaux de poterie par de la fonte et ajouté des branchements. Le pompage était alors une solution électro-mécanique sujette aux aléas de la mécanique et de l'électricité, il fallait avoir sur place un fontainier qui soit mécanicien et électricien et la consommation de courant était d'autant plus soupesée qu'une grande partie de la consommation d'eau était gratuite, toujours aux bornes fontaines plus répandues que maintenant, souvent même sur les évier.

Marc Merlin fut de ceux qui réagirent contre les habitudes d'autrefois et modernisèrent les distributions d'eau rurales. Resté seul à la tête de son cabinet depuis 1935 et ayant à son tour une expérience certaine, il fit entrer très fréquemment dans ses projets les stations de pompage dont il exigeait un appareillage de sécurité et d'automatisme de plus en plus parfait et d'autre part il prévoyait au maximum la vente de l'eau de façon à équilibrer les budgets d'entretien. Ainsi les villages de plaine étaient aussi bien desservis que les autres.

Mais en si bon chemin il ne devait pas s'arrêter. Remarquant que dans certains cas la station de pompage, ou la longue conduite élévatrice, était une charge trop lourde pour une commune isolée (il fallait parfois en effet aller assez loin pour trouver la qualité ou la quantité convenable), il organisa des syndicats intercommunaux permettant de répartir cette charge sur un plus grand

nombre d'habitants, ainsi d'ailleurs que l'entretien. D'abord d'un petit nombre de communes, ces syndicats par la logique des choses se créèrent de plus en plus importants (celui de la banlieue de Lyon rénovant le vieux réseau de la Compagnie générale des eaux, comprend 28 communes) et enfin ces syndicats intercommunaux arrivèrent à se grouper eux-mêmes en associations inter-syndicales.

..

C'est ainsi que l'une des dernières œuvres de notre camarade, l'Association intercommunale et intersyndicale de distribution d'eau potable Saône-Turdine (55 communes) où se célébrait le 28 septembre la mémoire de son créateur, est d'une ampleur exceptionnelle évaluée à 1.700 millions, destinée à alimenter en eau toute la région de Tarare, l'Arbresle, le Bois-d'Oingt, Chessy, etc... Cette vaste alimentation à partir de la nappe alluviale de la Saône et du barrage de Tarare (qui a déjà été surélevé) pourra distribuer une fois achevée 8.300 mètres cubes par jour dans 310 kilomètres de tuyaux, et comprendra :

— Une batterie de 8 puits de 2,10 mètres de diamètre intérieur et de 13 mètres de profondeur, un puisard de pompage de 5 mètres de diamètre et de 15,50 mètres de profondeur, ainsi que deux siphons collecteurs en tuyaux de fonte de 400 mm de diamètre.

— Une station de pompage d'exhaure située sur le puisard de pompage à la cote 173, équipée de deux groupes de refoulement de 400 mètres cubes/heure et d'un groupe de 200 mètres cubes/heure, enverra l'eau captée hors de la zone inondable par une conduite de 450 mm de diamètre et de 1.540 mètres dans un réservoir de 500 mètres cubes situé à Anse, lieu dit « Le Jonchay », à la cote 202,50, au carrefour des routes de Morancé et de Lachassagne.

— Une station principale de pompage, située en contrebas du réservoir de 500 mètres cubes (cote 197,50) et équipée de deux groupes de 400 mètres cubes/heure (puissance unitaire 700 CV) dont un de secours et d'un groupe de 200 mètres cubes/heure suffisant pour les périodes creuses refoulera l'eau dans un réservoir général de 2.000 mètres cubes, situé à Theizé, à la cote 505, par l'intermédiaire d'une conduite de 400 mm de diamètre et de 8.200 mètres de longueur.

— Une conduite générale de transit d'un diamètre de 350 mm et d'une longueur de 18.480 mètres reliera le réservoir de Theizé au réservoir de Mouillatout, en service à Tarare, placé à la cote 443,10 et de 4.000 mètres cubes de capacité.

Des conduites branchées, tant sur la conduite de refoulement que sur la conduite de transit desserviront les diverses collectivités de l'Association.

L'alimentation à partir du barrage de Tarare sera assurée depuis le réservoir de Mouillatout. Une station d'épuration, actuellement terminée, est installée à côté du réservoir, entre la prise du barrage et l'entrée de ce réservoir.

D'autre part, le réservoir de Mouillatout étant situé trop bas pour alimenter gravitairement en retour les réservoirs de distribution des collectivités de l'Association « Saône-Turdine », une station de surpression sera installée à la sortie de Tarare.

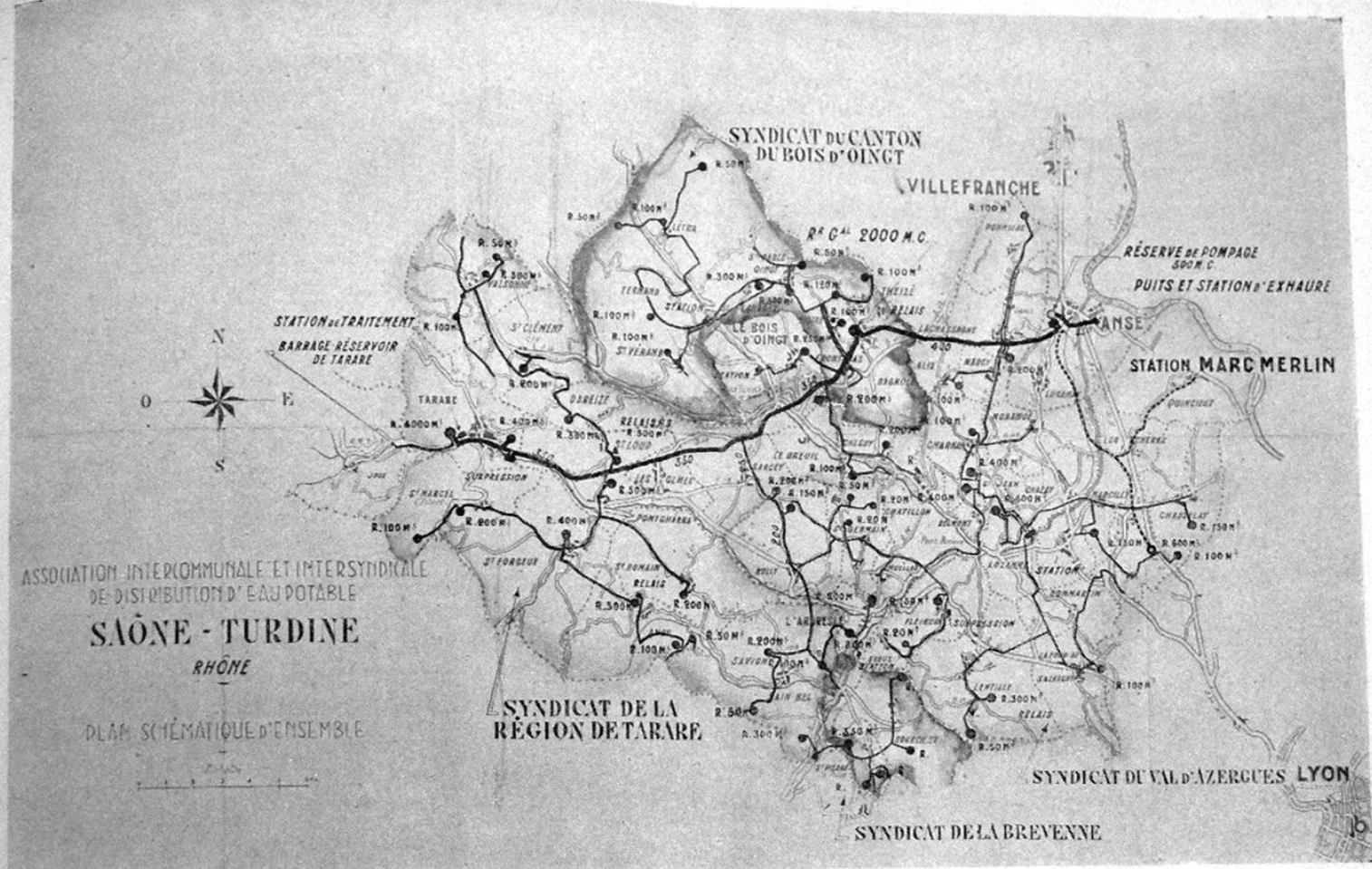
Les principales antennes dérivées de l'artère « Saône-Turdine » sont prévues :

- à Lachassagne, pour la desserte du haut-service du Val-d'Azergues (réservoir de Lachassagne).
- à Moiré et à Légny :
- canalisations pour alimenter Légny, Le Breuil et Chessy ;
- canalisations pour la desserte du Bois-d'Oingt et du syndicat du canton du Bois-d'Oingt ;
- une canalisation desservant le réservoir de Sarcey, le réservoir de Bully (haut-service du Val-d'Azergues), le réservoir de Savigny et fournissant l'appoint au syndicat de la Brévenne et à la commune de l'Arbresle.

A partir de cette dernière antenne, les dérivations intéresseront uniquement le syndicat de la région de Tarare, soit :

- à Pontcharra, deux dérivations pour alimenter, l'une la station de surpression du haut-service nord de Saint-Clément, Valsonne et Dareizé ; l'autre, le bas-service sud, soit les communes de Saint-Forgeux et de Saint-Romain-de-Popey.

Les communes de Pontcharra et des Olmes ainsi que les parties basses de Saint-Romain seront desservies par un réservoir alimenté par piquage sur la conduite du bas-service sud.



Carte du réseau d'eau potable Saône-Turdine

Les parties hautes du syndicat de la région de Tarare, comprenant essentiellement : Valsonne, Dareizé, Saint-Marcel-l'Eclairé et Ancy, seront desservies par des stations de pompage alimentant des hauts-services de distribution.

*
**

On remarquera que le barrage de Tarare est utilisé, bien que n'étant pas exactement de l'eau de source ni de l'eau filtrée ; il s'agit là encore d'une solution moderne pour laquelle son auteur n'en était pas à son début puisque déjà vers 1932 il utilisait l'eau du réservoir à ciel ouvert du Garon pour l'alimentation du syndicat intercommunal de cette région. En effet la solution de la stérilisation chimique ou physique appliquée couramment dans les villes n'est pas davantage inapplicable à la campagne que le pompage. C'est une de ces nombreuses solutions modernes que, sans les avoir inventées, Marc Merlin fut des premiers à pousser en avant chaque fois que cela était opportun. Il fut en effet avant tout un grand réalisateur.

Etant en si pleine possession de son métier, il devait être également consulté par les grandes villes et c'est ainsi qu'il contribua à la réfection d'anciens réseaux urbains à Monaco, Dijon, Lyon, Kattowitz (Pologne), etc... De grandes usines s'adressèrent également à lui.

Mais parallèlement à ces distributions rurales qui étaient forcément de plus en plus complexes, il fut amené à s'adjoindre un organisme de gestion et de perception des redevances de 80.000 abonnés, répondant à cette complexité. D'autre part la nécessité d'être partout sur place l'amena à décentraliser des bureaux d'études annexes à Dijon, Nice, Bordeaux, Avignon, Lons-le-Saunier, et il finit par se trouver à la tête d'une administration privée comprenant une centaine de personnes (le plus important cabinet de France, qui alimenta un millier de communes avec plusieurs milliards de francs de travaux), dont plusieurs ingénieurs E.C.L. parmi lesquels notamment le regretté Joseph Roure (E.C.L. 1901) qui s'est fait remarquer par des études très poussées sur les nappes souterraines, et M. Jean Merlin fils (E.C.L. 1942), directeur actuel du cabinet.

Car l'affection et la reconnaissance que vouait Marc Merlin à l'Ecole qui l'avait formé lui inspirait une confiance et une amitié particulières pour les anciens élèves de cette Ecole. Si son esprit foncièrement juste qui ne connaissait que la qualité du travail ne lui permettait pas de les favoriser systématiquement, plusieurs d'entre eux ont eu la chance qu'il leur mette le pied à l'étrier. Un autre, injustement dénoncé par sa concierge lors de la Libération fut tiré grâce à lui d'une prison imprévue.

Absorbé par sa gigantesque tâche et la redoutable responsabilité de faire vivre un effectif aussi nombreux, on pourrait croire qu'il n'avait pas le temps d'avoir une vie privée. Effectivement elle était forcément écourtée par le travail, mais en revanche elle était intense comme ses autres activités et son puissant équilibre s'y retrempait. Ayant eu l'agréable occasion de l'approcher dans son intimité, je n'oublie pas son accueil simple et cordial, l'époux attentionné, le père et grand-père bienveillant ainsi que l'amateur d'art qu'il était. Collectionneur de peintures de l'Ecole Lyonnaise, il avait sauvé, en achetant la villa qui les contenait, deux ensembles de décoration d'intérieur dûs l'un à notre grand ancien Jacques Martin (E.C.L. 1864), l'autre à Théodore Lévigne. L'archéologie ne le laissait pas non plus indifférent et un débris de conduite romaine en plomb orna longtemps son bureau.

Ses mérites avaient été consacrés en 1936 par la croix de la Légion d'honneur. L'hommage du 28 septembre dernier, organisé par ses amis groupés en Association, réunissait l'élite des administrations intéressées, (M. l'ingénieur en chef Janin, du Génie Rural du Rhône, deux inspecteurs généraux des Ponts-et-Chaussées, les officiers des Sapeurs-Pompiers parmi lesquels notre sympathique camarade le commandant Bal, 1922), le sous-préfet de Villefranche représentant l'I.G.A. M.E. de Lyon, ainsi que de nombreux Maires groupés autour de M. le sénateur Voyant, président de l'Association « Saône-Turdine » qui, après d'autres, évoqua la carrière du disparu et découvrit la plaque commémorative qui avec un médaillon-portrait rappelle sur la station de pompage d'exhaure qui porte désormais son nom, la puissante intelligence qui créa ce beau réseau, couronnement logique d'une carrière hors de pair qui a encore accru le renom de l'E.C.L.

Eugène BOTTET (1920 A)

Ci-dessous une vue de la cérémonie d'Anse



(Cliché Progrès)

TECHNICA